



Rapporter les paroles indirectement dans un récit au passé

Dans les programmes et les repères de progressivité

Attendus de 6^e

L'élève distingue phrase simple et phrase complexe grâce au repérage des propositions.

L'élève repère le type d'articulation utilisé dans des phrases complexes.

Attendus de 5^e

À la fin de la classe de 5^e, l'élève insère dans un texte des paroles rapportées au discours direct.

Dans un écrit, il fait parler les personnages en respectant la présentation du dialogue.

L'élève distingue les différentes propositions d'une phrase complexe.

Attendus de 4^e

L'élève sait reconnaître et utiliser le discours indirect.

Il sait insérer dans un texte des paroles rapportées au discours direct ou indirect.

Item exploité

Compléter la phrase avec le verbe « être » conjugué au temps qui convient.

« Le jeune homme se leva, se tourna et déclara qu'il prêt à le servir. »

- fut
- était
- est
- sera

Analyse des résultats lors de la phase de test (panel restreint DEPP)

Pourcentage de réussite : 36,00 %

Pourcentage de non-réponse : 1,70 %

Pourcentage par réponse :

était : 36,00 %

est : 20,90 %

sera : 24,40 %

fut : 17,00 %

Analyse des réponses erronées

Proposition 1 « fut »

Analyse DEPP : L'élève a sélectionné une forme verbale cohérente avec le récit dans le passé, mais syntaxiquement inadéquate. Cette erreur s'explique potentiellement par l'alignement sur les autres verbes de la phrase.

Complément : L'élève n'a pas conscience qu'ici l'emploi du passé simple est incompatible avec le caractère durable de l'action évoquée.

Proposition 3 « est »

Analyse DEPP : L'élève a sélectionné la forme verbale que l'on attendrait si ces paroles étaient rapportées au discours direct.

Complément : Cette erreur peut avoir différentes causes. L'élève a peut-être confondu discours direct et discours indirect. Il a aussi pu prêter une attention insuffisante à la ponctuation (absence de guillemets), ou encore aux indices lexicaux et syntaxiques (verbe introducteur de parole, subordonnée introduite par la conjonction *que*).

Proposition 4 « sera »

Analyse DEPP : L'élève a sélectionné une forme verbale incompatible avec le discours indirect. Cette erreur s'explique probablement par le fait que l'élève a été influencé par la terminaison en « a » des autres formes verbales de la phrase, ce qui témoigne en outre d'une confusion entre le passé simple et le futur de l'indicatif.

Complément : L'élève a peut-être voulu exprimer le futur dans le passé. Cela révélerait une confusion entre les valeurs du futur simple et celles du conditionnel présent.

Propositions d'activités pour une séance de remédiation (1 heure)

Objectifs

À l'issue de la séance, l'élève a compris l'emploi des temps verbaux dans le discours direct et dans le discours indirect. Il sait que, lorsque des paroles sont rapportées dans un récit au passé, le verbe de la principale au passé simple appelle un verbe à l'imparfait de l'indicatif dans la subordonnée si l'action décrite dure un certain temps.

Choix pédagogiques

D'une part, il s'agit de faire comprendre aux élèves les différences entre le discours direct et le discours indirect, en mettant l'accent sur l'emploi des temps dans un récit au passé. Pour cela, les élèves travaillent à partir d'un court extrait de texte littéraire. D'autre part, il s'agit de familiariser les élèves avec la concordance des temps entre la proposition principale et la proposition subordonnée. Pour cela, les élèves manipuleront des phrases de récit présentant des paroles rapportées au discours indirect. Les activités proposées prennent appui sur des prérequis : connaissance de la morphologie des temps de l'indicatif, et des valeurs du présent.

Rappel important

La maîtrise de l'usage des temps dans le discours indirect suppose de faire prendre conscience aux élèves de la différence entre **temps du discours** et **temps du récit**. Les deux encadrés ci-dessous présentent l'essentiel à retenir à ce niveau de la scolarité.

Les temps de l'indicatif dans le discours

Antériorité (Passé)

Imparfait/Passé composé

Présent : « Aujourd'hui, je travaille. »

Passé : « Hier, je suis allé à la piscine. » (passé composé : action brève).

« Hier, j'étais malade. » (imparfait : action durable).

Futur : « Demain, j'irai au cinéma avec mes amis. »

Les temps de l'indicatif dans le récit

Antériorité (Passé)

Plus-que-parfait

Présent : Il affirmait, il affirma

Passé : [Il affirmait/affirma] qu'il était allé hier à la piscine. (plus-que-parfait : action brève)

[Il affirmait/affirma] qu'il avait été malade hier. (plus-que-parfait : action durable)

Futur : [Il affirmait/affirma] qu'il irait demain au cinéma avec ses amis.

Activité 1 : comprendre comment utiliser les temps verbaux pour rapporter des paroles au discours direct dans un récit au passé

Durée : 20 minutes.

Le travail s'effectue par groupes de 3 à 4 élèves.

Étape 1

Dans l'extrait de roman ci-dessous, un jeune garçon prénommé Georges discute avec sa grand-mère, Grandma.

« Tu sais ce qui ne va pas chez toi ? » dit la vieille femme, en regardant Georges de ses petits yeux brillants de méchanceté. « Tu grandis trop vite. Les garçons qui grandissent trop vite deviennent stupides et paresseux.

- Mais je n'y peux rien, Grandma, répliqua Georges.
- Si, tu peux, coupa-t-elle. Grandir est une sale manie des enfants. »

Roald Dahl, *La Potion magique de Georges Bouillon*, 1981

Remarque

Le professeur, en complément de la référence figurant sous l'extrait, peut donner les informations suivantes pour la culture générale des élèves. L'auteur britannique Roald Dahl (1916-1990) est connu pour ses œuvres de littérature de jeunesse, dont les plus connues sont *Gremlins* (1946) et *Charlie et la Chocolaterie* (1964).

Consignes

1. Repérez dans l'extrait, puis recopiez séparément :

- d'une part, les paroles prononcées par Grandma ;
- d'autre part, les paroles prononcées par Georges ;
- enfin, les interventions du narrateur.

2. En expliquant pourquoi, indiquez quel temps verbal est utilisé :

- par Grandma ;
- par Georges ;
- par le narrateur.

Correction :

1. Paroles prononcées par Grandma :

Tu sais ce qui ne va pas chez toi ?

Tu grandis trop vite. Les garçons qui grandissent trop vite deviennent stupides et paresseux.

Si, tu peux.

Grandir est une sale manie des enfants.

Paroles prononcées par Georges :

Mais je n'y peux rien, Grandma.

Interventions du narrateur :

dit la vieille femme, en regardant Georges de ses petits yeux brillants de méchanceté

répliqua Georges

coupa-t-elle

2. Grandma et Georges utilisent le présent de l'indicatif, parce que leurs paroles sont rapportées au discours direct, comme le montrent la présence de guillemets et l'utilisation de la première et de la deuxième personne du singulier.

Le narrateur utilise le passé simple de l'indicatif, parce c'est dans un récit au passé qu'il évoque le dialogue entre Georges et Grandma.

Remarque

Le professeur rappelle aux élèves à quel point le dialogue se présente différemment dans une pièce de théâtre : pas de tirets ni de guillemets, nom du personnage indiqué avant chaque réplique, pas d'intervention d'un narrateur, présence de didascalies.

Étape 2

Rédigez la réponse de Georges à Grandma. Pour cela, imaginez cette réponse qui doit se composer de deux phrases, utilisez le discours direct et faites aussi intervenir le narrateur.

Remarque

Le professeur veille à l'utilisation correcte des temps verbaux.

Le professeur signale que le verbe introducteur de paroles peut se trouver soit après les paroles, soit en début de phrase sans inversion de l'ordre du sujet et du verbe (Ex. : Georges répliqua : « Mais je n'y peux rien, Grandma. »). Il peut aussi inviter les élèves à varier les verbes introducteurs de parole.

Activité 2 : observer les différences entre discours direct et discours indirect dans un récit au passé

Durée : 15 minutes.

Les élèves travaillent par groupes de 3 à 4, avant la correction du professeur.

Consignes

Voici deux textes : l'un est au discours direct (texte A), l'autre contient du discours indirect (texte B).

Texte A

« Tu grandis trop vite. Les garçons qui grandissent trop vite deviennent stupides et paresseux.
- Mais, je n'y peux rien, Grandma », répliqua Georges.

Texte B

La vieille femme dit qu'il grandissait trop vite. Elle ajouta que les garçons qui grandissaient trop vite devenaient paresseux.

Georges répliqua qu'il n'y pouvait rien.

1. Décrivez les différences entre le texte A et le texte B.
2. Lequel des deux textes préférez-vous ? Expliquez pourquoi.

Éléments de correction :

Pour la consigne 1 : spécificités du texte B

- Pour désigner Georges, **au lieu du pronom tu on trouve le pronom il**, et **au lieu du pronom je on trouve le pronom il ou le prénom Georges**.
- Il n'y a **pas de tirets ni de guillemets**.
- Le narrateur utilise **un verbe introducteur de parole au passé simple (dit, ajouta, répliqua)** puis une proposition subordonnée conjonctive introduite par **la conjonction de subordination que** (élide deux fois en qu') suivie d'un **verbe à l'imparfait** pour remplacer le présent de l'indicatif, car les actions décrites sont duratives.

Phrase 1 : [La vieille femme **dit**] [**qu'il grandissait** trop vite].

- Proposition principale avec verbe au passé simple *dit*.
- Proposition subordonnée conjonctive introduite par la conjonction de subordination *que*, et avec le verbe *grandissait* à l'imparfait pour exprimer une action durative dans le cadre de la concordance des temps au passé.

Phrase 2 : [Elle **ajouta**] [**que** les garçons qui **grandissaient** trop vite **devenaient** paresseux].

- Proposition principale avec verbe au passé simple *ajouta*.
- Proposition subordonnée conjonctive introduite par la conjonction de subordination *que*, et avec les verbes *grandissaient* et *devenaient* à l'imparfait pour exprimer une vérité générale et des actions duratives dans le cadre de la concordance des temps au passé.

Phrase 3 : [Georges **répliqua**] [**qu'il n'y pouvait** rien].

- Proposition principale avec verbe au passé simple *répliqua*.
- Proposition subordonnée conjonctive introduite par la conjonction de subordination *que*, et avec le verbe *pouvait* à l'imparfait pour exprimer une action durative dans le cadre de la concordance des temps au passé.

Remarque

Pour les trois personnes du singulier, les formes du verbe *dire* s'écrivent de la même façon au passé simple (*je dis, tu dis, il dit*) et au présent de l'indicatif. Ce verbe nécessite donc une vigilance particulière.

Pour la consigne 2 :

- Dans le texte A (au discours direct), l'histoire semble plus vivante car les personnages parlent entre eux.
- Dans le texte B (discours indirect), le narrateur fait avancer son récit.

Activité 3 : comprendre en quoi consiste la concordance des temps quand on rapporte des paroles au discours indirect dans un récit au passé

Durée : 20 minutes.

Étape 1 : les élèves travaillent par groupes de 3 ou 4, avant la correction du professeur

Parmi les énoncés ci-dessous, entourez ceux qui contiennent du discours indirect et pourraient se trouver dans un récit au passé.

Hugo déclara qu'il viendrait.

Elle répète que son chien est malade et qu'elle doit le faire soigner rapidement.

– Je pars, annonça-t-il.

Les enfants sautent et courent sans cesse.

Elles dirent qu'elles souhaitaient le rencontrer.

La jeune femme se coucha très tôt ce soir-là, et affirma qu'elle avait été très fatiguée la veille.

Mon amie ajouta : « Je viens avec toi. »

Les élèves dirent que cela ne pouvait pas continuer.

Le soleil disparaissait peu à peu, la nuit tombait lentement.

Le commissaire observa les traces de pas, prit des photos et certifia que l'enquête avançait.

Remarque

Le professeur explique qu'il faut repérer les énoncés où l'on trouve une proposition principale au passé simple ou au plus-que-parfait contenant un verbe introducteur de parole, puis une proposition subordonnée à l'imparfait de l'indicatif introduite par la conjonction de subordination « que ».

Le professeur peut inviter les élèves à commencer par repérer dans chaque énoncé les verbes conjugués, avant de faire le travail demandé.

Correction :

Hugo déclara qu'il viendrait.

Elles dirent qu'elles souhaitaient le rencontrer.

La jeune femme se coucha très tôt ce soir-là, et affirma qu'elle avait été très fatiguée la veille.

Les élèves dirent que cela ne pouvait pas continuer.

Le commissaire observa les traces de pas, prit des photos et certifia que l'enquête avançait.

Étape 2

Un élève a écrit un récit au présent, alors que le professeur avait demandé de rédiger un récit au passé. Aidez cet élève à améliorer son texte. Pour cela, réécrivez chaque phrase sur les pointillés en mettant au passé simple le verbe introducteur de parole et en appliquant la concordance des temps.

1. Pierre affirme qu'il adore son frère.

.....

2. Les parents des deux garçons disent que Pierre est le plus âgé et qu'il doit faire attention à son jeune frère.

.....

3. Pierre répète que son frère n'écoute pas du tout ses conseils et que cela est très pénible.

.....

4. Finalement, les deux frères se lèvent, mettent leur manteau et répliquent qu'ils vont au cinéma ensemble.

.....

Remarque

Le professeur peut inviter les élèves à commencer par surligner tous les verbes conjugués que chaque phrase contient, avant de faire le travail demandé.

Correction :

1. Pierre affirme qu'il adore son frère. > Pierre **affirma** qu'il **adorait** son frère.

2. Les parents des deux garçons disent que Pierre est le plus âgé et qu'il doit faire attention à son jeune frère. > Les parents des deux garçons **dirent** que Pierre **était** le plus âgé et qu'il **devait** faire attention à son jeune frère.

3. Pierre répète que son frère n'écoute pas du tout ses conseils et que cela est très pénible. > Pierre **répéta** que son frère **n'écoutait** pas du tout ses conseils et que cela **était** très pénible.

4. Finalement, les deux frères se lèvent, mettent leur manteau et répliquent qu'ils vont au cinéma ensemble. > Finalement, les deux frères **se levèrent**, **mirent** leur manteau et **répliquèrent** qu'ils **allaient** au cinéma ensemble.

Pistes pour réinvestir ou consolider durant l'année scolaire

- Piste 1 : continuer d'exercer les élèves au repérage du discours direct et du discours indirect.
- Piste 2 : dans le cadre du repérage du discours indirect, consolider l'analyse syntaxique (identifier proposition principale et proposition subordonnée).
- Piste 3 : approfondir la notion de concordance des temps, en abordant les cas de l'antériorité (action évoquée au plus-que-parfait dans la proposition subordonnée) et la postériorité (action évoquée au conditionnel présent dans la proposition subordonnée).

Ressources complémentaires sur éduscol

- [La grammaire du français. Terminologie grammaticale](#)
- [La grammaire du français du CP à la 6^e](#)
- [Repères annuels de progression et attendus de fin d'année du CP à la 3^e](#)